



Rencontre festive du 6 juin 2018 avec les acteurs ayant eu un lien avec la Commission d'information et de suivi de la DIB (CIS) depuis sa création

Allocution de M. David Eray, Ministre de l'Environnement, République et canton du Jura

Mesdames et Messieurs,

Cher-ère-s invité-e-s en vos titres et fonctions respectives,

Les adeptes du petit écran connaissent bien la série télévisée **NCIS**. Les personnes réunies aujourd'hui à Pfetterhouse connaissent plutôt les épisodes de la **CIS**. Le projet qui s'achève sur le site de la décharge industrielle de Bonfol n'est pas une œuvre de fiction.

Les instances de l'Etat jurassien, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, figurent en bonne place dans le scénario de l'assainissement :

Elles ont joué différents rôles, de l'enquêteur scientifique au psychologue, du policier au juge, en passant par l'historien ou l'imprésario, parfois, le canton était même le coupable tout désigné de l'histoire. Mais assez d'analogie avec le petit écran.

J'imagine que toutes et tous ici, vous êtes plutôt des adeptes de durabilité concrète, de vraies solutions et d'institutions réelles. Créée par la République et Canton du Jura et par les entreprises de la chimie bâloise, la CIS a tenu sa première séance le 27 avril 2001.

Institution d'un type nouveau, elle a permis à l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils soient institutionnels ou non, français ou suisses, administratifs ou politiques, d'être associés de plein droit à l'évolution du dossier. Son rôle depuis le début était de faciliter l'acceptance du projet d'assainissement, à travers une culture d'échanges et de transparence du processus. Greenpeace avait d'ailleurs fait de cette commission une condition pour lever son occupation du site en l'an 2000. M. René Longet (nota bene président de la CIS depuis sa création en 2001) m'a donc demandé d'évoquer aujourd'hui l'apport de cette CIS.

N'étant pas membre de la Commission, elle ne m'a **à titre personnel** peu apporté. Par contre, nul doute qu'elle m'a indirectement épargné bon nombre de courriers, questions politiques ou autres polémiques stériles. Son apport à la République et Canton du Jura est **autrement plus déterminant**. La CIS a permis au Canton d'éviter des discussions et explications multilatérales incontrôlées et incontrôlables.

Elle a structuré la discussion, associé tous les acteurs autour d'une table et clairement apaisé un climat pouvant volontiers être explosif (sans vilain jeu de mot par rapport à l'évènement de juillet 2010 !). Elle a aussi donné une visibilité et une valeur d'exemple au Canton. Notre processus participatif est étudié pour d'autres projets, par certaines autorités, par certains politologues ou même par le milieu académique.

Mesdames, Messieurs, le « petit » canton du Jura a réussi à exiger un tel assainissement.

Il a aussi réussi à organiser l'information et le suivi. C'est tout à l'honneur de mes prédécesseurs et des collaboratrices et collaborateurs du Canton impliqués. Je les remercie très sincèrement.

Les travaux auraient certainement aussi pu être menés sans la CIS. Mais nul doute que l'intégration de la société civile a largement contribué à éviter différents conflits ou retards en lien avec l'avancée du chantier et le choix des méthodes. BCI a investi jusqu'ici plus de 750'000 francs pour assurer le fonctionnement de la CIS. J'estime que cette somme importante a été judicieusement investie et qu'elle a contribué à simplifier l'ensemble des autres investissements réalisés sur le site.

Mesdames et Messieurs, la DIB est une histoire vraie.

C'est une épopée des temps modernes qui résume à elle seule l'évolution de la gestion des déchets dans notre pays. C'est une histoire vraie qui décrit le fonctionnement passé et actuel de notre société. C'est une aventure qui montre un chemin, une solution et une réussite. Cela me fait particulièrement plaisir d'avoir la chance de tirer un bilan positif sur un assainissement réussi, sur une collaboration au final bien présente, sur un financement conséquent selon le système du pollueur-payeur, et sur un dialogue exigeant, mais bien conduit entre toutes les parties en présence.

Dans un monde où les problèmes, conflits, atteintes à l'environnement et autres visions négatives sont médiatisés, cela fait du bien de prendre un peu de temps pour mettre en avant la réussite d'un projet. Les termes de DIB et de CIS pourront dorénavant, **devront même**, disparaître progressivement de la scène. Les modalités exactes et le calendrier précis de la cessation des activités de la CIS seront définis cet automne. Ce n'est donc pas aujourd'hui encore « l'enterrement officiel » de la CIS. Il reste quelques discussions à mener entre les parties, et il restera donc un autre apéro final à prévoir.

Au nom de la République et Canton du Jura, j'ai ainsi le plaisir de vous remercier toutes et tous chaleureusement de votre engagement au cours des années pour ce projet. J'apprécie de pouvoir le faire dans un cadre plutôt festif.

Je remercie le Président de la CIS, M. René Longet, et Monsieur le Maire Jean-Rodolphe Frisch (nota bene déjà Maire de Pfetterhouse en 2001), d'avoir initié cette rencontre de 2018.

Je vous souhaite à toutes et tous de bons moments de convivialité et de détente aujourd'hui à Pfetterhouse.

Je vous souhaite également, prochainement et régulièrement, de belles balades dans les vastes forêts du Bois Juré et du Largin.